

Lycée Martin Luther King
Voie de l'Etang
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.41.36.39
Courriel : lpa.narbonne@educagri.fr

Année scolaire 2024/2025

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
Option Animateur Animalier

Le LPA Martin Luther King propose comme enseignement facultatif optionnel "Animateur animalier". Cet enseignement permet de compléter les apprentissages à travers l'élaboration de projets à caractère professionnels.

Sont concernés les animaux de compagnie, chiens chats, oiseaux, rongeurs, les NAC mais également les animaux en parc zoologique, réserves ainsi que la faune sauvage.

- Il s'adresse à tous les élèves de seconde. Il offre aussi la possibilité d'obtenir des points supplémentaires aux sessions des Bac SAPAT, GMNF et STAV.
- Il vise à étudier l'éthologie, le comportement les besoins des animaux ainsi que le rapport homme/animal. Il s'intéresse également à la médiation animale auprès des personnes handicapées ou en milieu hospitalier ainsi qu'aux animaux de travail (chiens de berger par exemple).
- Il est dispensé par plusieurs enseignants (biologie, philosophie, zootechnie, spécialiste faune sauvage) et fait l'objet de partenariats avec des associations et des professionnels du milieu animalier (SPA, LPO, vétérinaires...)
- Il sera constitué de cours, de visites de structures et de rencontres avec des professionnels.
- **L'inscription vaut engagement. En cas de démission justifiée par un certificat médical avant les vacances de Toussaint, une facturation sera faite au prorata du temps passé.**

Après les vacances de Toussaint, aucune démission ne sera acceptée.

COUPON RÉPONSE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025
ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE MOTIVATION

ANIMATEUR ANIMALIER en classe de :

(Tarif : 120 €/an. La facturation se fera en même temps que la pension, lors de la facture du 1^{er} trimestre)

Je soussigné(e)

souhaite que mon enfant (Nom et prénom)

suive l'enseignement facultatif Animateur Animalier

A

le

Signature de l'élève (écrire à la main) :

« Je m'engage à suivre cet enseignement sur la totalité du cycle »

Signature du représentant légal

Lycée Martin Luther King
Avenue des Étangs
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.41.36.39
Courriel : lpa.narbonne@educagri.fr

Année scolaire 2024/2025

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
Option Hippologie - Équitation

Le LPA Martin Luther King propose comme enseignement facultatif optionnel "**Hippologie et équitation**". Cet enseignement vise la découverte ou l'approfondissement de la pratique de l'équitation et des connaissances autour du cheval dans un cadre scolaire.

- Il s'adresse à tous les élèves de seconde. Il offre aussi la possibilité d'obtenir des points supplémentaires aux sessions des Bac SAPAT, GMNF et STAV.
- Il n'a pas pour objectif de délivrer des galops.
- L'organisation pédagogique est placée sous la responsabilité d'un enseignant de l'établissement (partie théorique hippologie) et encadrée par un moniteur agréé (la partie pratique) sur la manade de Tournebelle. Le volume horaire est de 3 heures hebdomadaires.
- L'évaluation prend en compte à parts égales l'hippologie et l'équitation. **Tout élève dispensé d'EPS ne peut s'inscrire à cet enseignement.**
- **Une participation financière annuelle qui vous sera communiquée en juillet est demandée afin de contribuer au coût de cet enseignement.**
- **Les élèves doivent être licenciés auprès de la Fédération Française d'Équitation, soit 25 euros/an (possibilité de souscrire la licence auprès de la Manade de Tournebelle).**
- **L'inscription vaut engagement. En cas de démission justifiée par un certificat médical avant les vacances de Toussaint, une facturation sera faite au prorata du temps passé.**

Après les vacances de Toussaint, aucune démission ne sera acceptée.

- Équipements obligatoires :

1 paire de bottes, 1 pantalon, La bombe est fournie par la manade

COUPON RÉPONSE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025
ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE MOTIVATION

HIPPOLOGIE-EQUITATION en classe de :

(Tarif : 390 €/an + coût de la licence. La facturation se fera en même temps que la pension, lors de la facture du 1^{er} trimestre)

Je soussigné(e),

souhaite que mon enfant (Nom et prénom)

suive l'enseignement facultatif Hippologie – Équitation.

A

le

Signature de l'élève (écrire à la main) :

« Je m'engage à suivre cet enseignement sur la totalité du cycle »

Signature du représentant légal



Année scolaire 2024/2025

Lycée Martin Luther King
Avenue des Étangs
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.41.36.39
Courriel : lpa.narbonne@educagri.fr

**ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE – L.S.F.**

Cet enseignement s'intègre totalement dans l'esprit de la filière "Services". Il permet l'acquisition de compétences supplémentaires dédiées à l'accueil d'un public de sourds ou malentendants. Notre partenaire pour ce projet est l'Association des Sourds de l'Aude (ASA), basée à Narbonne, qui fait intervenir sa formatrice auprès des élèves engagés dans cet enseignement.

L'enseignement proposé par l'établissement permettra, à raison de 1 heure 30 hebdomadaire, de valider au cours des deux années du Bac Professionnel les deux premiers niveaux de la langue des signes française, qui en comporte plus de vingt. La maîtrise de ces deux premiers niveaux permet la conversation et des échanges de base avec des personnes sourdes ou malentendantes.

L'élève s'engage à suivre les 1h30 hebdomadaire de cet enseignement **sur les deux années** du bac professionnel.

Sachant que le nombre de places est limité, nous ne pourrions sans doute pas retenir toutes les candidatures. Le choix se fera en fonction des résultats en seconde et de la motivation.

L'inscription vaut engagement. En cas de démission justifiée par un certificat médical avant les vacances de Toussaint, une facturation sera faite au prorata du temps passé.

Après les vacances de Toussaint, aucune démission ne sera acceptée.

**COUPON RÉPONSE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025
ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE MOTIVATION**

Langue des Signes Française en classe de :

(Tarif : 100 €/an. La facturation se fera en même temps que la pension, lors de la facture du 1^{er} trimestre)

Je soussigné(e),
souhaite que mon enfant (Nom et prénom)
suive l'enseignement facultatif Langue des Signes Française

A le

Signature de l'élève (écrire à la main) :

« Je m'engage à suivre cet enseignement sur la totalité du cycle »

Signature du représentant légal

Lycée Martin Luther King
Avenue des Étangs
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.41.36.39
Courriel : lpa.narbonne@educagri.fr

Année scolaire 2024/2025

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
Option Plongée

Rappels :

Cette option, proposée par notre lycée est l'une des rares options bac plongée existante en France. Elle allie la découverte et la pratique d'un sport original, et la possibilité de s'investir dans des projets de stage. Elle offre également une chance supplémentaire de réussite au bac. L'évaluation débute dès la seconde en contrôle continu. On peut intégrer la section en première selon le niveau déjà validé par l'élève.

Dès septembre, la liste des inscrits sera affichée et vous sera envoyée. Une réunion d'information pour tous les inscrits précisera les modalités d'organisation de l'option à la rentrée.

Obligations :

- Dossier à compléter
- Certificat médical (**obligatoirement selon le modèle type, joint au dossier**) d'aptitude à la plongée sous-marine et au passage de niveau d'un médecin du sport, (à remettre au plus tard le jour de la rentrée).
- **Une participation financière qui vous sera communiqué en Juillet est demandée pour l'année.** Elle contribue à financer l'encadrement par des moniteurs diplômés, les déplacements, les sorties en mer Le coût par élève s'élève à 600 euros environ, la différence est prise en charge par l'établissement.
- Si votre enfant est intéressé(e) pour s'engager dans cet enseignement, merci de remplir le bon d'inscription ci-dessous. L'élève s'engage à suivre cette option dans sa totalité soit 2 heures en piscine par semaine et les sorties en mer le mercredi après-midi et un jour supplémentaire en semaine.
- Sachant que le nombre de places est limité, nous ne pourrions sans doute pas retenir toutes les candidatures. Le choix se fera en fonction des résultats en troisième et de la motivation.
- **L'inscription vaut engagement. En cas de démission justifiée par un certificat médical avant les vacances de Toussaint, une facturation sera faite au prorata du temps passé.**

Après les vacances de Toussaint, aucune démission ne sera acceptée.

(En cas de redoublement il n'est pas possible de s'inscrire dans la section)

COUPON RÉPONSE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION
2024/2025 **ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE MOTIVATION**

PLONGÉE en classe de :

(Tarif : 390 €/an. La facturation se fera en même temps que la pension, lors de la facture du 1^{er} trimestre)

Je soussigné(e),

souhaite que mon enfant (Nom et prénom) suive l'enseignement optionnel plongée

A le

Signature de l'élève (écrire à la main) :

« Je m'engage à suivre cet enseignement sur la totalité du cycle »

Signature du représentant légal



FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2024/2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel mobile :

Email :

Licence n°

CONTENU DU DOSSIER

- Certificat médical fourni avec ce dossier.



AUTORISATION PARENTALE

Préalable à la pratique de la plongée

Pour l'année scolaire 2024/2025

Je soussigné(e) Mr Mme Mlle
 Responsable 1 Responsable 2 Autre (précisez) :

RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Adresse complète : <input type="text"/> <input type="text"/>	Adresse complète : <input type="text"/> <input type="text"/>
Code postal : <input type="text"/>	Code postal : <input type="text"/>
Ville : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>
Tel fixe : <input type="text"/>	Tel fixe : <input type="text"/>
Tel mobile : <input type="text"/>	Tel mobile : <input type="text"/>
Tel travail : <input type="text"/>	Tel travail : <input type="text"/>
Email : <input type="text"/>	Email : <input type="text"/>

Autorise mon fils ma fille

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à s'initier à la pratique de la plongée sous-marine au sein du centre EUROPLONGEE GRUISSAN.

A cet effet, je reconnais avoir pris connaissance des risques liés à l'activité et autorise le centre EUROPLONGEE et ses moniteurs à procéder à toute évacuation d'urgence si nécessaire.

La pratique de la plongée sous-marine est régie en France par l'Arrêté du 22 juin 1998, modifié en 2000, affiché sur les murs de l'établissement.

Dans le respect de ces règles la pratique de la plongée est une expérience épanouissante et dépourvue de tout danger.

Fait à :
Le :

Signature obligatoire :



CHARTRE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Entre **Europlongée et ses intervenants**
et les élèves du **Lycée Agricole Martin Luther King**

Cette charte ne doit pas être vue comme une somme de contraintes. Son objet est de pousser chacun à s'interroger sur la pratique de notre activité, à mettre en place les conditions de plongée optimales pour notre confort, notre sécurité et pour une préservation des richesses de la mer.

Avant chaque séance :

- Je m'engage à être à l'heure ou à prévenir les responsables en cas de retard exceptionnel.
- Je m'engage à apporter le matériel prêté par le lycée.

Pendant les séances :

- Je m'engage à respecter les consignes de sécurité.
- Je m'engage à respecter les règles de bonne conduite.
- Je m'engage à poser des questions si je ne comprends pas.
- Je m'engage à ne rien jeter par-dessus bord et utiliser les poubelles.
Je m'engage à prendre soin du matériel.
- Je m'engage à ne rien prélever, sauf des images et des détritiques non colonisés.
Je m'engage à ne pas harceler les animaux.
- Je m'engage à ne pas nourrir les poissons afin de ne pas pervertir leur comportement et déséquilibrer l'écosystème.

Après les séances :

- Je m'engage à économiser l'eau douce.
- Je m'engage à rincer le matériel et à le ranger.
- Je m'engage à laisser les sites propres et en ordre.

Fait à Narbonne le,

Europlongée et ses intervenants

Nom, prénom, et signature de l'élève